



BARREAU
DE
BRUXELLES
ORDRE
FRANÇAIS

COLLOQUE

DE LA RENTRÉE DE L'ORDRE FRANÇAIS DU BARREAU DE BRUXELLES

L'ÉTAT DE DROIT
UN ÉTAT
DE LA QUESTION
DANS L'UNION
EUROPÉENNE



VENDREDI 4 JUIN 2021 / 8H30 - 12H30

I N T R O D U C T I O N

Le principe de l'état de droit est l'une des valeurs fondamentales sur lesquelles se fonde l'Union européenne. Ce principe remplit une fonction particulière dans la liste des valeurs fondamentales reprises à l'article 2 du traité sur l'Union européenne, que sont la dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'égalité et les droits de l'homme, à savoir qu'il en garantit la protection. Pourtant, l'état de droit est soumis à de nombreuses pressions dans l'Union et avec lui, la protection de l'ensemble des valeurs fondamentales.

La présente conférence a pour but de vous présenter, dans un premier temps, le fondement du principe de l'état de droit, mais aussi le rôle que joue la Commission européenne dans la défense de ce principe. Une seconde partie de la conférence sera ensuite dédiée à un aperçu de l'état de droit en Belgique. La dernière partie de la conférence sera consacrée au rôle de la CJUE, mais également à celui des avocats et des juges dans la protection de l'état de droit.

LE PRINCIPE DE L'ÉTAT DE DROIT
EST L'UNE DES VALEURS FONDAMENTALES
SUR LESQUELLES SE FONDE
L'UNION EUROPÉENNE.
POURTANT, L'ÉTAT DE DROIT
EST SOUMIS À DE NOMBREUSES
PRESSIONS DANS L'UNION ET AVEC LUI,
LA PROTECTION DE L'ENSEMBLE
DES VALEURS FONDAMENTALES

PROGRAMME

08H30 / ACCUEIL DES PARTICIPANTS ET ENREGISTREMENT

09H00 / PROPOS INTRODUCTIFS

Monsieur le bâtonnier de l'Ordre français du barreau de Bruxelles

09H15 / INTRODUCTION PAR LE PRÉSIDENT

Me. Frédéric Krenc, Avocat au barreau de Bruxelles et maître de conférences invité à l'UCLouvain

09H30 / PRINCIPE DE L'ÉTAT DE DROIT
ET NOUVEAU RÔLE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

Professeure Emmanuelle Bribosia, Faculté de droit de l'ULB et Institut d'études européennes & Docteure Cécilia Rizcallah, Professeure invitée à l'Université Saint-Louis - Bruxelles et à l'ULB, chargée de recherches FNRS

10H00 / L'ÉTAT DE DROIT EN BELGIQUE

Me. Olivia Venet, Avocate au barreau de Bruxelles et Présidente de la Ligue des droits humains

10H30 / SÉANCE DE QUESTIONS SUR LA PREMIÈRE PARTIE

10H45 / PAUSE CAFÉ

11H15 / L'ÉTAT DE DROIT, UNE « VALEUR » CARDINALE DE L'UNION EUROPÉENNE
AUX RESSOURCES INSOUÇONNÉES. ÉVOLUTION DE LA JURISPRUDENCE
DE LA COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPÉENNE

Monsieur Jonathan Wildemeersch, Professeur à Université de Liège et Référendaire à la CJUE

11H45 / LE RÔLE DES AVOCATS ET DES JUGES DANS LA PROTECTION
DE L'ÉTAT DE DROIT

Madame Nina Poltorak, Juge polonaise au Tribunal de l'Union européenne

12H00 / SÉANCE DE QUESTIONS SUR LA SECONDE PARTIE

12H15 / PROPOS CONCLUSIFS DU PRÉSIDENT

12H30 / FIN DE LA CONFÉRENCE



**BARREAU
DE
BRUXELLES**
ORDRE
FRANÇAIS

EN COLLABORATION AVEC :



ASSOCIATION EUROPÉENNE DES AVOCATS
EUROPEAN ASSOCIATION OF LAWYERS